

# Le leurre du référendum égyptien

Le référendum du 19 mars 2011 en Égypte a sonné le glas de la révolution du 25 janvier 2011 qui a réussi à écarter un dictateur installé depuis 30 ans.

Ceux qui ont suivi de près le déroulement de ce référendum ont qualifié la journée du 25 janvier comme une journée de festivités de noces qui s'est transformée le 19 mars en convoi de deuil avec l'enterrement de la démocratie, tuant ainsi les espoirs de l'Égypte. Certains ont dit : Ce sont les intelligents qui planifient la révolution, les courageux qui la font et les opportunistes recueillent tous les fruits (1).

A cause du texte de la Constitution remodelée présenté au référendum, en raison d'un très fort taux d'abstention et enfin en raison des modalités des votes, ce référendum est un leurre.

Où va l'Égypte après le succès du oui au référendum sur les modifications constitutionnelles : 77% pour le oui et 23% pour le non ? L'enjeu réel et immédiat était celui de l'article 2 de la Constitution qui n'a pas été modifié donnant ainsi un gage aux Frères Musulmans pour les futures consultations. Il stipule : « L'islam est la religion de l'État. La langue arabe est sa langue officielle. La charia musulmane est la source principale des lois. ».

Il faut noter ensuite que 25,7 millions d'électeurs n'ont pas participé au vote. Ce qui représente 58% du corps électoral qui seront l'objet de tous les égards de la part des forces politiques pour les étapes suivantes. Les 42% de votants ne sauraient représenter le peuple égyptien. D'autant plus que les Frères Musulmans ont vite compris l'enjeu de ce référendum et se sont empressés d'embrigader leurs hommes et de lancer des slogans religieux allant jusqu'à rendre apostats ceux qui voteraient non en les accusant aussi d'être des suppôts d'un plan venant de l'étranger. Ils ont lancé des rumeurs parmi les

gens simples : il s'agit d'une guerre pour protéger l'article 2, d'une guerre sainte pour empêcher les coptes d'arriver au pouvoir et même que le président américain est au Caire, depuis trois jours, pour donner le pouvoir aux chrétiens ...

Enfin le vote est entaché d'irrégularités. Un témoin oculaire (1) du déroulement du vote a fait plusieurs remarques :

– « J'étais à peine arrivé dans le bureau que le contrôleur, chargé de relever le numéro national, m'a accueilli en ces termes : « Vous paraissez un honorable citoyen venu voter pour le oui ». Puis il s'est rétracté aussitôt devant mon expression et ma rebuffade ».

– « Nous avons appris que certains bulletins de vote ne portaient pas le tampon requis ... ».

– « En sortant, nous avons plongé un doigt (n'importe lequel) dans l'encre phosphorescente prévue pour rester sur le doigt pendant plusieurs heures. Or, un simple lavage, dans l'heure qui a suivi, a fait disparaître toute trace de cette encre. Ce qui a sûrement permis à certains de voter dans plusieurs bureaux ... ».

– « Lors de la déclaration des résultats, le juge responsable a commencé par annoncer la date du jour en citant la datation de l'hégire qui correspond au 19 mars 2011. Est-ce déjà l'état islamique ... ? ».

La réponse pourrait être un oui puisqu'on on entend le cheikh salafite égyptien Mohammad Hussein Ya'coub lancer un appel à la « razzia des urnes » et suggérer aux Coptes (qui sont en fait les égyptiens authentiques) : « Si devenir des zimmis dans votre pays ne vous plait pas émigrez en Amérique ou au Canada ... (3)

La révolution du 25 janvier 2011 n'est pas terminée.

### **Bernard Dick**

(1) Sâmi al-Masri :  
<http://www.ssrcaw.org/ar/show.art.asp?t=2&aid=251698>

(2) Hishâm Hataté :  
<http://www.ssrcaw.org/ar/shw.art.asp?t=2&aid=251672>

(3) Georges al-Masri :  
<http://www.ssrcaw.org/ar/show.art.asp?t=2&aid=252353>